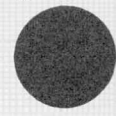


Vr. Grolle'

Consommation

Cote: Eriéoc - Consommation. (R° 1972-80)
P. 0000 Janvier - mars 1972
Sou1972 - 3157 à 3161

1972 n° 1



janvier mars

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, est un organisme scientifique fonctionnant sous la tutelle du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité. Son Conseil d'Administration est présidé par M. Jacques DUMONTIER, Directeur de la Statistique Générale à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques. Ses travaux sont orientés par un Conseil Scientifique nommé par le Conseil d'Administration.

Les travaux du C.R.E.D.O.C. se développent dans les cinq lignes suivantes :

- Étude de l'évolution de la consommation globale par produit et par groupes socio-professionnel.
- Analyse du comportement du ménage et économétrie de la demande.
- Établissement de perspectives de consommation à moyen et longs termes.
- Méthodologie de l'étude de marchés des biens et services individuels et collectifs.
- Étude du comportement de l'épargnant.

Les résultats de ces travaux sont en général publiés dans la revue trimestrielle « Consommation ».

Exceptionnellement, ils peuvent paraître sous forme d'articles dans d'autres revues françaises ou étrangères ou bien faire l'objet de publications séparées, lorsque leur volume dépasse celui d'un article de revue.

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation peut en outre exécuter des études particulières à la demande d'organismes publics ou privés. Ces études ne font qu'exceptionnellement l'objet de publication et seulement avec l'accord de l'organisme qui en a demandé l'exécution.

Président : Jacques DUMONTIER

Directeur de la Statistique Générale
à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

Vice-Présidents : R. MERCIER

Directeur Général de la Société d'Études pour le Développement Économique et Social.

Ph. HUET

Directeur Général au Ministère de l'Économie et des Finances, chef de la mission R.C.B.

Président du Conseil Scientifique : G. ROTTIER

Professeur à l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne.

Directeur : E. A. LISLE

Maître de Recherches au C.N.R.S.
Secrétaire Général du Centre de Recherche Économique sur l'Épargne.

Directeur adjoint : G. ROSCH

*Toute reproduction de textes ou graphiques est autorisée
sous réserve de l'indication de la source.*

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION

45, Boulevard de la Gare — PARIS 13^e

DUNOD

É D I T E U R

92, rue Bonaparte, PARIS-6^e

ABONNEMENTS

120, rue du Cherche-Midi, PARIS 6^e

Tél. 567-52-34 TELEX 27-112 DUNOD PARIS

— C. C. P. 75-45 PARIS —

France: 55 F - Étranger: 64 F - Le numéro: 17 F

sommaire

ÉTUDES

- JEAN-CLAUDE BACKE et HUBERT FAURE
Enquête sur les loisirs et mode de vie du personnel de
la Régie Nationale des Usines Renault 3
- BRIGITTE JOUSSELLIN
Les choix de consommations et les budgets des
ménages 41
- PIERRE DHONTE
Placement et investissement 73
- NICOLE TABARD
Les budgets familiaux dans les régions de la C.E.E.... 79

MÉTHODOLOGIE

- GÉRARD LACOURLY et LUDOVIC LEBART
Note sur l'analyse interactive des données statis-
tiques..... 91

ENQUÊTE SUR LES LOISIRS
ET MODE DE VIE DU PERSONNEL
DE LA RÉGIE NATIONALE
DES USINES RENAULT

par

Jean-Claude BACKE et Hubert FAURE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
CHAPITRE 1 : les conditions de Logement, faits et opinions	5
CHAPITRE 2 : les activités de Loisir et l'influence des conditions de Logement	20
ANNEXE	29

* * *

INTRODUCTION

Le but de cet article est d'étudier à la fois les conditions de logement et le comportement de loisir du personnel de la Régie Renault, plus précisément des Usines de Billancourt et du Mans (cf. échantillon dans l'article précédent (1)) en insistant sur les facteurs qui déterminent la satisfaction ou non vis-à-vis du logement et sur le rapport pouvant exister entre les conditions de logement et le comportement de loisir.

Le questionnaire fournit une description détaillée des conditions de logement : données de fait sur la famille de l'enquêté, le logement lui-même, le nombre de pièces, l'équipement, l'environnement et des réponses à des questions d'opinion sur la satisfaction en particulier. De même il renseigne de façon très détaillée sur la pratique, la fréquence et les modalités de toutes les activités de loisir.

On étudiera donc, dans le chapitre I, à quoi correspond la notion de satisfaction vis-à-vis du logement, en la reliant à toutes les autres données se rapportant au logement. Dans le chapitre II, après une étude détaillée des activités de loisir, en rapport avec les caractéristiques des personnes, on étudiera les liens qui peuvent exister entre conditions de logement et comportement de loisir.

Il y a lieu de rappeler que les données utilisées dans cet article proviennent d'une enquête effectuée en 1970.

(1) *Consommation*, n° 2, 1971.

CHAPITRE I

LES CONDITIONS DE LOGEMENT : FAITS ET OPINIONS

On examinera d'abord séparément une analyse des correspondances sur le logement et en particulier les facteurs qui déterminent la satisfaction pour aboutir à une classification des personnes sous cet angle et introduire ensuite un indicateur des conditions de logement dans l'analyse des loisirs.

Dans l'analyse des correspondances (N° 1) interviennent comme variables les données de fait et d'opinion suivantes :

— le degré de peuplement calculé en rapportant le nombre de pièces du logement à un nombre théorique tenant compte du nombre et de l'âge des personnes, adultes et enfants occupant ce logement et basé sur les normes suivantes :

- . 2 pièces pour un adulte seul ou un couple sans enfant,
- . plus une pièce s'il y a une personne adulte supplémentaire,
- . plus une demi pièce pour un enfant de moins de 15 ans,
- . plus une pièce pour un enfant de plus de 15 ans.

Le nombre de pièces **réel** a été divisé par le nombre **normal**, le rapport ainsi obtenu étant un indice du nombre de pièces disponibles par rapport à la situation normale ⁽¹⁾. Les points du graphique n° 1 (— 0,5 P) (— 0,8P) et (— 1P) correspondent à un état de surpeuplement par rapport aux normes adoptées, et les points (— 1,5P) et (+ 1,5P) correspondent à une situation de sous peuplement.

— La présence d'éléments de confort sanitaire : W.-C., douche, baignoire, eau chaude, ... et de biens d'équipement : réfrigérateur, machine à laver, etc...

— La proximité d'équipements collectifs par rapport au domicile : école, gare, station d'autobus... ou leur absence à proximité.

— L'année de construction de l'immeuble (avant 1949, entre 1949 et 1959, après 1959).

— Les temps de trajet du domicile au lieu de travail.

Parmi les questions d'opinion, ont été utilisées comme variables les réponses aux questions :

- . êtes-vous satisfait de votre logement ?
- . souhaitez-vous changer de logement ?
- . souhaitez-vous changer de quartier ?

(1) — 0,5 P pour indice $l < 0,5$ P.
— 0,8 P pour indice $0,5 \leq l < 0,8$.
— 1 P pour indice $0,8 \leq l < 1$.
— 1,5 P pour indice $1 \leq l < 1,5$.
+ 1,5 pour indice $l \leq 1,5$.

- votre logement présente-t-il certains des inconvénients suivants : trop petit, trop de bruit, trop éloigné du lieu de travail, pas assez de rangements, voisins gênants, quartier désagréable, construction de mauvaise qualité, loyer, charges ou mensualités trop chers, trop éloigné du centre.

Enfin, les variables suivantes : catégorie professionnelle, statut d'occupation, propriétaire, accédant à la propriété, locataire, ont été projetées.

Il faut dire d'emblée que, pour l'échantillon de Billancourt, 75 % des personnes se déclarent satisfaites de leur logement et 84 % au Mans.

L'examen de l'analyse n° 1 fait nettement apparaître dans la partie gauche les logements ayant un nombre de pièces suffisant, par rapport aux besoins définis par les normes indiquées plus haut, et les logements disposant du confort sanitaire et de l'équipement domestique maximum, alors que dans la partie la plus à droite du graphique apparaissent les logements surpeuplés (points 0,5P, 0,8P) ne disposant pas de confort ; la signification du premier axe correspond nettement à la **satisfaction ou non**, déterminée par les deux caractéristiques : nombre de pièces disponibles et présence ou absence de confort. La signification du deuxième axe oppose la densité urbaine avec immeubles collectifs, au caractère moins dense de certaines banlieues où les maisons individuelles sont plus fréquentes.

On observe que les points correspondant aux inconvénients se disposent à proximité du point « non satisfait ». L'ensemble de toutes ces données permet donc de préciser la notion d'insatisfaction, en recoupant les faits et les opinions et de voir à quelle situation l'insatisfaction correspond. Celle-ci, étant à la fois subjective et déterminée par des situations concrètes, apparaît, pour chaque catégorie de personnel, à des niveaux différents sur lesquels nous reviendrons plus loin.

1. — LE DEGRÉ DE PEUPEMENT

Près du point non satisfait, apparaissent d'une part les points (— 0,5 P) et (— 0,8 P) et d'autre part le point trop petit : il s'agit de logements à degré de peuplement élevé ; (— 0,5 P) correspondant à plus de deux fois trop de personnes par rapport au nombre de pièces, ou un nombre de pièces plus de deux fois inférieur au nombre normal.

La répartition des personnes de l'échantillon, selon la valeur de l'indice (tableau 1), fait apparaître qu'à Billancourt 46 % des logements ont un degré de peuplement supérieur à la normale (indice < 1), sont trop petits par rapport au nombre de personnes, adultes et enfants qui y habitent.

TABLEAU 1

Billancourt		Le Mans	
$I < 0,5$	4,5	3,5	} 32,1
$0,5 \leq I < 0,8$	31,9	19,8	
$0,8 \leq I < 1$	9,7	8,8	
			} 67,8
$1 \leq I < 1,5$	37,9	41,2	
$1,5 \leq I$	15,8	26,6	
Non déclaré	0,3	0	
	100,0	100,0	

Si l'on ne considère comme état de surpeuplement que les valeurs de l'indice inférieur à 0,8, la proportion passe à 36 % à Billancourt et 23 % au Mans : cette situation correspond à la disposition de 2 pièces alors que 3 seraient normales (rapport 0,66), ou de 3 pièces alors que 4 seraient nécessaires (rapport 0,75).

Par contre, 53,7 % des personnes de Billancourt disposent d'un nombre de pièces suffisant ou supérieur, compte tenu du nombre de personnes et de l'âge des enfants, à leurs besoins. Ce résultat correspond assez bien au pourcentage de personnes ayant répondu NON à la question « votre logement est-il trop petit ? ». (58 % de non à Boulogne-Billancourt.)

TABLEAU 2

Pourcentage ayant répondu OUI à la question :
« Votre logement est-il trop petit ? »

Billancourt		Le Mans	
Cadres	32,2	Maîtrise	10,3
Dessinateurs	57,6	Professionnels	20,2
Techniciens	54,0	Ouvriers spécialisés	20,9
Maîtrise	34,1		
Employés	29,2	Ensemble	20,0
Professionnels	46,5		
Ouvriers spécialisés	37,5		
O. S. étrangers (+ de 5 ans d'ancienneté)	57,8		
Ensemble	42,0		

Au Mans, la situation à cet égard est plus favorable : 68 % vivent dans des logements suffisamment grands d'après les normes adoptées, et 80 % jugent leur logement assez grand. Ces écarts de mesures, par rapport à des normes ou à partir de questions d'opinion, peuvent s'expliquer en partie par le fait que les normes utilisées favorisent les célibataires, puisqu'elles leur attribuent deux pièces, ce qui était d'ailleurs justifié par la proportion de personnes vivant seules, surtout nombreuses à Billancourt, qui estiment trop petit un logement d'une pièce.

Par catégorie professionnelle, l'état de surpeuplement est plus accentué pour les ouvriers français (51 à 55 % en situation de surpeuplement) et surtout les ouvriers étrangers (72 %), que parmi les autres catégories.

Le degré de peuplement varie aussi selon le type de famille : s'il paraît accentué pour les 6 000 célibataires de Billancourt (en raison de la norme adoptée) et parmi les séparés de leur famille, principalement des étrangers, parmi les non-célibataires, la proportion de familles vivant en situation de surpeuplement, s'accroît avec le nombre d'enfants : cette proportion passe de 22 % pour les couples sans enfant, à 37 % s'il y a un ou deux enfants, et à 60 % s'il y a trois enfants et plus.

On verra dans l'analyse des loisirs en relation avec les conditions de logement que les familles ayant trois enfants et plus, donc les familles nombreuses, apparaissent sur le graphique « loisirs » n° 2, dans une zone de moindre activité de loisirs que les autres types de famille : moins de sport et de « sorties » — cela étant aussi lié à l'âge — mais aussi

moindre fréquence des activités chez soi telles que lecture, écoute de disques, réception de la famille ou d'amis. Or ces activités peuvent être favorisées par la disposition d'une pièce salon, d'un living qui ne soit pas une chambre à coucher.

Pour préciser la notion de logement trop petit, on peut, dans une autre optique que celle de situation normale adoptée jusqu'ici, considérer la répartition des logements selon le nombre de pièces et le nombre de personnes qui y vivent. Un logement composé d'une pièce double comportant une amorce de cloison, a été compté pour deux pièces. Les proportions de personnes estimant, dans chaque situation, leur logement trop petit, dépassent, à Boulogne-Billancourt, les 50 % dans les cas suivants :

- 1 ou 2 personnes dans une pièce,
- 3 personnes dans deux pièces,
- 5 personnes dans trois pièces.

Dans cette optique qui ne tient pas compte de la présence d'enfants, ni de leur âge par conséquent, la moitié de l'échantillon de Billancourt serait en état de surpeuplement, soit un peu plus que la proportion calculée en utilisant les normes citées plus haut.

Quoi qu'il en soit, on a calculé, pour un nombre de personnes donné, l'écart entre le nombre de pièces correspondant à un logement jugé trop petit et le nombre de pièces correspondant à un logement suffisant.

TABLEAU 3

	Le logement est trop petit	Le logement n'est pas trop petit
1 personne	1,03	1,67 pièces
2 personnes	1,54	2,68 —
3 personnes	2,19	3,12 —
4 personnes	2,61	3,58 —
5 personnes	3,41	4,17 —
6 personnes et plus	3,37	4,53 —

L'écart pour chaque type de famille défini par le nombre de personnes, reste égal à une pièce : les familles serrées dans un deux pièces seraient satisfaites de trois pièces, etc... Cet écart moyen de une pièce pour les familles de 2, 3, 4, 5 et 6 personnes entre la situation réelle et la situation jugée suffisante, s'observe aussi pour chaque catégorie professionnelle, les logements « trop petits » comportant à la fois moins de pièces et plus de personnes que les autres.

Les nombres de pièces par personne, dans chaque catégorie professionnelle, obtenus par l'enquête, sont peu différents de ceux obtenus à partir de « l'enquête nationale sur le logement INSEE 1967 » ⁽¹⁾ (dans laquelle d'ailleurs le nombre de pièces d'un logement tient compte de la cuisine si elle a plus de 12 m²).

(1) Cf. aussi M. JAMBU, « Normes de peuplement et de confort » **Credoc**, 1971.

En résumé, comme on pouvait s'y attendre, le nombre de pièces disponibles, compte tenu de la composition de la famille, est un des éléments principaux qui déterminent la satisfaction ou non, qu'on attache au logement (graphique n° 1) ; les résultats de l'analyse sont cohérents, les réponses aux deux questions d'opinion : satisfaction et logement trop petit, étant en particulier bien recoupées par les faits.

Mais il reste que 42 % à 50 %, selon l'indicateur adopté, des personnes de l'échantillon de Billancourt, sont dans des logements trop petits ou en situation de surpeuplement, par rapport à leurs besoins ; et cela n'est pas indépendant de leur « comportement de loisir » qui sera étudié au chapitre II.

2. — L'ÉQUIPEMENT DU LOGEMENT

Après les résultats concernant le degré de peuplement, l'analyse des correspondances sur le logement peut être examinée en considérant les autres facteurs qui déterminent la satisfaction :

Il s'agit d'abord des **éléments de confort sanitaire**, les points les plus proches du point « satisfaction » étant les suivants : douche, eau chaude, W.-C., baignoire, leur absence (eau froide seulement, évier ou lavabo sans baignoire ni douche...) étant évidemment proche du point insatisfaction. L'absence d'eau est encore plus à droite, très au-delà de l'insatisfaction (cf. graphique 1).

TABLEAU 4

	Billancourt	Le Mans
Baignoire (1) au moins	50,0	50,0
Douche sans baignoire	14,7	21,4
Lavabo sans baignoire, ni douche	15,2	11,1
Évier sans baignoire, ni douche, ni lavabo ..	15,0	14,1
Rien pour la toilette	1,0	1,0
Non déclaré	4,1	2,3
Ensemble	100,0	100,0
Eau chaude	73,6	80,0
Eau froide seulement	23,7	17,1
Pas d'eau	2,7	2,9
W.-C.	74,0	74,3

(1) Pour comparaison voir aussi **Les conditions de vie des français**, année 1967, INSEE, collection M1, et enquête nationale logement 1967 :

Baignoire, 49 %.

W.-C., 74 % dans l'agglomération parisienne et 79 % dans les villes de plus de 100 000 h.

Eau chaude, 70,6 % dans l'agglomération parisienne et 63,3 % dans les villes de plus de 100 000 h.

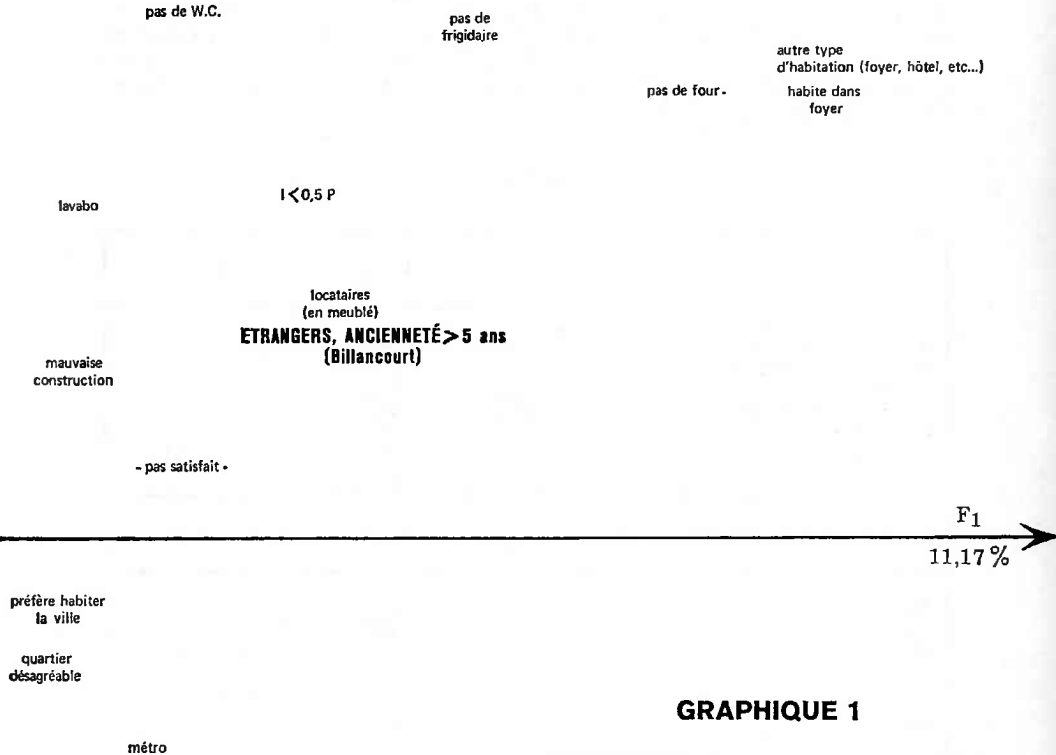
chauffage
par cheminée ou rien

↑ rien pour la
toilette

pas d'eau

ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES

FAITS ET OPINIONS LOGEMENT (107 ITEMS)



GRAPHIQUE 1

1948 Immeuble construit avant 1949
1958 Immeuble construit de 1949 à 1959
1960 Immeuble construit en 1960 ou après
T = temps trajet (1 aller - retour)
T₁ 0 < T ≤ 20 minutes
T₂ 20 < T ≤ 40 minutes
T₃ 40 < T ≤ 60 minutes
T₄ 60 < T ≤ 100 minutes
T₅ T > 100 minutes
I = Indice peuplement du logement

F₂ ↑ 6,14%

pas d'école à proximité

pas arrêt autobus

pas de service de P.T.T.
OUVRIERS SPÉCIALISÉS (le Mans)
logement individuel (fait)

jardin pas de commerces

pas de cinéma pas de dispensaire pas de crèche pas de piscine
OUVRIERS PROFESSIONNELS (le Mans)
local réservé au bricolage mobbylette loin du centre

pas de stade chauffage divers eau froide évier

pas de foyer

1948

0,5 < 1 < 0,8 P

maitrise (le Mans)

pas de gare préfère habiter la campagne

pas de machine à laver

propriétaire pas de distraction T³ + + + + T² pas de téléphone logé divers inconvénients souhaite changer de quartier pas de voiture
T ≥ 1,5 P accédant ne veut pas changer de logement grand rangement douche trajet court silencieux quartier agréable préf. log. ind. voisin pas gênant pas de lave vaisselle gratuitement loin du travail

2 voitures

1958 machine à laver

satisfait 1 voiture ne souhaite pas changer de quartier bonne bord de ville construction frigidaire

central

école

trajet long

T⁴ **OUVRIERS PROFESSIONNELS (B)** loyer élevé

OUVRIERS SPÉCIALISÉS (Billancourt)

1,5P eau chaude 1P

autobus commerces locataire (local vide) pas de mobbylette bruit pas de local réservé au bricolage cinéma

pas de rangement

WC

chauffage central

stade

poste gare

voisin gênant

baignoire

1960

maison de jeunes foyer **MÂTRISE (Billancourt)**

TECHNI- EMPLO- CIENS YÉS

piscine dispensaire logement collectif (fait)

distractions pas de jardin

préfère logement collectif (opinion)

crèche

DESSINATEURS

téléphone

lave vaisselle **CADRES (Billancourt)**

Si l'on met à part les 3 % de logements qui n'ont pas d'eau du tout, il reste qu'environ 30 % à Billancourt et 25 % au Mans n'ont pour leur toilette que de l'eau (froide) sur un évier ou un lavabo. L'équipement en W.-C. atteint 74 % dans les deux villes, et pour l'eau chaude 74 % à Billancourt et 80 % au Mans.

Pour les biens d'équipement, leur proximité du point « satisfaction » (sur le graphique 1) semble proportionnelle à leur fréquence dans la population française.

TABLEAU 5

	% Billancourt	% Le Mans
Cuisinière avec four	89,6	95,7
Réfrigérateur	86,4	92,0
Machine à laver le linge	54,3	65,7
Chauffage central.....	60,9	57,3
Téléphone.....	18,0	1,7
Lave-vaisselle	1,3	1,5

L'éloignement de ces biens d'équipement croissant sur le graphique, par rapport au point satisfaction, avec leur rareté, indique que l'insatisfaction n'apparaît qu'avec l'absence des biens les plus répandus : le fait de ne pas posséder de lave-vaisselle ou de téléphone ne suffit pas à créer en 1970 une insatisfaction. En effet, les points « pas de lave-vaisselle » et « pas de téléphone » se trouvent relativement près de « satisfait ». Par contre l'absence de machine à laver le linge est un élément d'insatisfaction et encore plus l'absence de réfrigérateur et de cuisinière (environ 10 à 15 % des personnes de Billancourt). Cette absence va de pair avec l'absence de tous les éléments de confort et concerne les logements surpeuplés, ou situés dans un quartier désagréable, etc... dans lesquels se trouvent certains ouvriers spécialisés, surtout étrangers.

Les taux d'équipement par catégorie sont donnés en annexe 4 : les logements du personnel du Mans sont en moyenne plutôt mieux équipés que ceux de Billancourt, sauf en ce qui concerne le téléphone ; c'est un des biens pour lesquels les différences dues à la situation sociale sont les plus importantes (1).

3. — L'ANNÉE DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE OU DU LOGEMENT

Bien que celle-ci ne soit pas obligatoirement un indicateur de qualité, les logements « anciens » (construits avant 1948) ne semblent pas posséder en moyenne les éléments de confort et un nombre de pièces

(1) Pour comparaison, taux observés par l'INSEE pour la France entière, en 1967 et 1969 :

Réfrigérateur (a)	76,5 %.
Machine à laver (a)	53,2 %.
Chauffage central (b) Paris	47,5 %.
Villes de + de 100 000 hab.	37,2 %.
Téléphone (b) Paris	24,8 %.
Villes de + de 100 000 hab.	10,8 %.

(a) L'équipement des ménages, enquête INSEE 1969, Collection M10.

(b) Conditions de vie et consommation alimentaire des français, 1967, INSEE, collection M1.

jugé suffisant. En effet, les points qui représentent ces logements, ainsi que les « immeubles vétustes ou de mauvaise construction » sont voisins, et près des « insatisfaits ». On notera de nouveau la cohérence entre les données de fait et les réponses aux questions d'opinion, ce qui d'un point de vue purement technique nous rassure sur la validité des réponses.

Le caractère ancien, vétuste, de mauvaise construction, semble même être, si l'on considère la proximité des points qui les représentent par rapport au point « insatisfait », la principale cause d'insatisfaction, plus forte que l'exiguïté du logement ou son absence de confort. A Billancourt 23 % ont déclaré que leur logement était « de mauvaise construction », contre 10 % au Mans.

4. — L'INFLUENCE DU STATUT D'OCCUPATION

Propriétaires et accédants à la propriété (32,3 % à Billancourt et 49,1 % au Mans) apparaissent sur le graphique n° 1 tout à fait à gauche, c'est-à-dire bien logés satisfaits ou plus que satisfaits, en raison des caractéristiques favorables de leur logement : nombre de pièces suffisant ou plus que suffisant par rapport au nombre de personnes (points (1 à 1,5P), (+ 1,5P)), éléments de confort, fréquence plus forte de maisons individuelles.

Les locataires (d'un local vide) sont davantage en zone urbaine (personnel de Billancourt), proches des équipements collectifs, et sont moins satisfaits que les propriétaires ou accédants, à cause, en particulier, d'une densité d'occupation plus forte.

TABLEAU 6

Pourcentage de propriétaires ou accédants à la propriété

	Billancourt		Le Mans	
	Propriétaires	Accédants	Propriétaires	Accédants
Cadres	18,9	33,9	—	—
Dessinateurs	12,9	38,0	—	—
Techniciens	12,7	23,9	—	—
Maîtrise	27,7	18,3	18,4	66,6
Employés	24,3	16,6	—	—
Professionnels	16,4	14,6	19,5	32,3
Ouvriers spécialisés	16,1	9,0	16,7	29,6
Étrangers	6,7	2,8	—	—
Ensemble	16,8	15,5	17,3	31,8

Les locataires de meublés ou vivant en hôtel, foyer, sont en majorité des ouvriers, le plus souvent des étrangers, moins que satisfaits, en situation de surpeuplement ($l < 0,5 P$) et sans confort.

On constate que les propriétaires et surtout les accédants à la propriété sont dans des logements de meilleure qualité et que les proportions de personnes dans cette situation sont plus fortes que dans les catégories plus aisées.

A Billancourt, la proportion de propriétaires ou accédants est de 52,8 % chez les cadres, elle varie de 36 à 51 % pour les collaborateurs, puis descend à 31 % pour les professionnels, et à 25 % pour les ouvriers spécialisés français. Au Mans, la proportion moyenne d'accédants à la propriété est beaucoup plus élevée qu'à Billancourt : 31,8 % y sont accédants contre 15,5 % à Billancourt.

Si la propriété du logement et surtout l'accession à la propriété sont plus fréquentes parmi les catégories aisées (cf. tableau 6), le revenu total actuel du ménage (salaire — 2^e salaire — autres ressources) n'est pas systématiquement plus élevé à l'intérieur d'une catégorie professionnelle lorsque celui-ci est propriétaire ou accédant que lorsqu'il est locataire ; les accédants devraient cependant être considérés séparément des autres propriétaires, leur revenu étant plus élevé.

TABLEAU 7

		Payant un loyer	Propriétaires, accédants, logés gratuitement
Billancourt	%	61,9	38,1
	Revenu total actuel du ménage	Ouvriers 2 320 F Cadres et collaborateurs. 3 182 F	2 424 F 3 575 F
Le Mans	%	47,3	52,7
	Revenu total actuel du ménage	2 089 F	1 859 F

Mais les locataires, qui à l'intérieur de leur catégorie professionnelle n'ont pas des revenus globaux inférieurs aux autres, disposent de logements en moyenne plus petits, avec moins de confort ; le montant des loyers sans les charges, qu'ils y consacrent, sont les suivants :

Locataires : montant du loyer mensuel (sans les charges)

Billancourt	Ouvriers	272 F
	Collaborateurs	292 F
	Cadres	540 F
Le Mans	Maîtrise et Ouvriers	236 F

Le montant de ces loyers paraît, pour le personnel de Billancourt, qui habite la région parisienne, relativement bas ; si l'on ne tient pas compte des autres ressources du ménage (2^e salaire + Allocations...) la part du loyer dans le salaire d'un ouvrier locataire est tout de même de 20 à 25 %.

5. — L'HABITATION EN MAISON INDIVIDUELLE

Ce type d'habitation est beaucoup plus fréquent pour le personnel du Mans que pour celui de Billancourt : 64,7 % au Mans, contre 20,7 % à Billancourt (cf. tableau 5 en annexe).

Sur le graphique 1, le point correspondant apparaît dans le quart en haut à gauche, proche du point « satisfait » et des points « jardins », « dispose d'une pièce pour le bricolage » ; ce type d'habitat correspond en général à un nombre de pièces disponibles relativement élevé (point I \geq 1,5P). En outre la zone du graphique relative à l'habitat en maison individuelle est à l'opposé de la zone des « inconvénients » : trop petit, bruyant, voisins gênants, quartier désagréable... Par conséquent, malgré un éloignement du lieu de travail parfois plus sensible ou malgré la rareté d'équipements collectifs à proximité, l'habitat en maison individuelle, même à égalité de confort avec les logements collectifs, semble présenter des avantages qui déterminent la satisfaction.

L'attrait pour la maison individuelle, par opposition à l'habitat en immeuble collectif, s'observe de façon très nette, parmi les accédants à la propriété : la proportion de maisons individuelles dans les logements en cours d'acquisition, est en effet très élevée, même à Boulogne-Billancourt où près de 45 % des accédants, au moment de l'enquête, ont choisi une maison individuelle, et 90 % au Mans. Cette préférence pour la maison individuelle est particulièrement marquée parmi les techniciens, la maîtrise et les professionnels de Boulogne-Billancourt, et parmi les ouvriers du Mans.

TABLEAU 8

	Proportion d'accédants ayant choisi une maison individuelle	
	Billancourt	Le Mans
Cadres	37,9	—
Dessinateurs.....	36,2	—
Techniciens.....	66,8	—
Maîtrise	46,2	71,9
Employés	19,4	—
Professionnels	57,3	85,5
Ouvriers spécialisés	39,5	92,7
Étrangers (+ de 5 ans d'ancienneté).	—	—
	44,6	89,3

6. — LES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

Dans le questionnaire, l'existence ou non de onze équipements collectifs à proximité du domicile était demandée : école, gare, station d'autobus, métro, stade, maisons de jeunes, piscine, dispensaire, cinéma, poste, crèche. Leur existence à proximité du domicile ne paraît pas introduire de discrimination nette en ce qui concerne la satisfaction ou non vis-à-vis du logement.

Au Mans, où le personnel est assez dispersé autour de la ville, l'absence de ces équipements à proximité, ou leur fréquence moindre (tableau 9), ne semble pas engendrer l'insatisfaction, puisqu'en matière de logement ces personnes apparaissent satisfaites (cf. graphique 1) ; cela est peut-être dû aussi au fait que le problème des transports y est différent de celui de la région parisienne et que le taux de motorisation y est élevé (84 % des personnes du Mans déclarent avoir une voiture).

A Billancourt, où les logements du personnel se trouvent plus souvent en zone urbaine dense, la majorité dispose d'équipements collectifs à proximité du domicile.

Ils sont malgré cela, plus insatisfaits qu'au Mans en matière de logement. Dans les deux cas, il est possible que les équipements mis à la disposition de son personnel par la Régie : équipement sportif, crèches, service médical, club de loisirs, atténuent l'attention qu'on porte à leur présence ou à leur absence près du domicile.

TABLEAU 9

Pourcentage de personnes disposant d'équipements collectifs à proximité du domicile

	Billancourt	Le Mans
École ou lycée	96,1	93,4
Gare	52,9	14,8
Station d'autobus ⁽¹⁾	88,7	72,0
Métro ⁽¹⁾	39,3	—
Stade	69,3	55,7
Maisons de jeunes, foyer	55,0	38,9
Piscine	48,6	35,6
Dispensaire ⁽¹⁾	60,5	25,9
Cinéma	70,0	35,6
Poste ⁽¹⁾	84,9	59,9
Crèche ⁽¹⁾	52,4	26,9

(1) La proximité des équipements collectifs est définie par une distance inférieure à 800 mètres, et par une distance de 1 500 mètres pour les autres.

Sur un graphique (non reproduit) concernant le personnel de Billancourt seul, il apparaît que la proximité d'une école et d'une gare (pour les banlieusards) est tout de même ressentie comme un avantage ; ces deux équipements intéressent en effet les trajets quotidiens d'une partie de la population.

7. — LES TRAJETS QUOTIDIENS

Sur l'analyse figurent les points T1 à T5 correspondant aux différentes durées de trajet **aller et retour** du domicile à l'usine :

TABLEAU 10

Boulogne-Billancourt		
T1.....	< 20'	8,5 %
T2.....	21' à 40'	21,3 %
T3.....	41' à 1 h	18,7 %
T4.....	1 h 01' à 1 h 40'	19,1 %
T5.....	> 1 h 40'	32,3 %

Distance domicile-usine	Temps trajets aller-retour	
— 1 km	5,4 %	22'
De 1 < 3 km	13,7 %	37'
De 3 < 5 km	8,8 %	53'
De 5 < 7 km	10,9 %	1 h 06'
De 7 < 10 km	15,9 %	1 h 16'
De 10 < 20 km	29,6 %	1 h 37'
+ de 20 km.	15,2 %	2 h 24'
Non déclaré	0,5 %	—
Ensemble	100,0 %	

Ceux qui habitent le plus loin, dans notre classement (T5) et passent en moyenne 2 h 33' en trajets, représentent près d'un tiers du personnel.

La répartition selon la distance domicile-usine à Billancourt montre de même que 45 % habitent à plus de 10 km, dont 15 % à plus de 20 km.

Le temps de transport qui augmente évidemment avec la distance, varie à distance égale, avec le moyen de transport utilisé, la voiture étant pour les moyennes et grandes distances le moyen de transport le plus rapide ; les taux de possession d'une voiture par catégorie (tableau 4 en annexe) varient fortement avec la situation sociale : 40 % pour les ouvriers spécialisés contre 93 % pour les cadres ; au Mans le taux de possession est élevée (84 %).

Le temps de trajet varie aussi avec la localisation, les départements parisiens les plus défavorisés étant :

	Nombre de personnes	Temps aller-retour
La Seine Saint-Denis	861	2 h 19'
Le Val-de-Marne	1 185	2 h 12'
Le Val-d'Oise	717	2 h 42'
L'Essonne	898	2 h 08'

Il s'agit là heureusement d'une minorité, puisque la majorité vient des Hauts-de-Seine, ou des départements proches.

Paris	6 995	1 h 34'
Hauts-de-Seine	13 303	51'
Yvelines	5 349	1 h 30'

— Quelques aspects du logement ont été examinés et on a vu que faits et opinions se recoupaient très bien, ce qui nous assure de la validité et de la cohérence des réponses de l'enquête. Si la satisfaction est déterminée par les facteurs que l'on pouvait attendre (place disponible, confort, habitat en maison individuelle), il est intéressant d'examiner s'il existe une hiérarchie des inconvénients. Le plus près d'« insatisfait » apparaissent ex-aequo dans la zone du graphique 1 des logements surpeuplés (points 0,5 et 0,8) et sans confort :

- . construction de mauvaise qualité,
- . trop petit, pas assez de rangements.

puis légèrement plus loin, donc ayant peut-être moins de poids dans l'insatisfaction :

- . voisins gênants,
- . trop loin,
- . loyer, charges ou mensualités trop chers,
- . bruyant.

Plus qu'une hiérarchie, on observe un cumul des inconvénients dont le plus important est le caractère logement vieux ou de mauvaise qualité, et petit, dans un quartier désagréable. C'est en effet un inconvénient en soi, d'autant plus que ces logements ont en général peu de confort (eau chaude et ascenseur peu fréquents, un équipement individuel restreint).

Des résultats analogues figurent dans une étude du CREDOC sur les conditions de logement en 1967 : Normes de peuplement et de confort de M. JAMBU, 1971, qui utilise les données de l'enquête nationale sur le logement, INSEE, 1967.

8. — LES CATÉGORIES PROFESSIONNELLES

Après cette description de l'analyse sur le logement et en particulier de la signification des axes de l'analyse des correspondances (graphique 1), il n'est pas étonnant que de gauche à droite apparaissent les points moyens représentant les catégories dans l'ordre suivant (75 % étant satisfaits à Billancourt et 84 % au Mans) : les cadres, la maîtrise, les collaborateurs, puis les ouvriers professionnels et ouvriers spécialisés français et étrangers, ces derniers étant tout à fait sur la droite du graphique, plus qu'insatisfaits... (logements surpeuplés, sans eau, sans confort...). On remarque que les ouvriers spécialisés français sont situés sur le graphique au milieu de la zone des inconvénients, (trop petit, trop cher, bruyant, voisins gênants). Par contre au Mans, les trois catégories (maîtrise, professionnels,

ouvriers spécialisés) se déclarent plus satisfaites de leur logement. On a vu que cela était à relier à l'habitat en maison individuelle plus fréquent...

La notion de satisfaction est assez subjective, et varie avec la catégorie. C'est ainsi qu'après avoir divisé les personnes de chaque catégorie en satisfaites et non satisfaites vis-à-vis du logement, nous avons remarqué que la satisfaction par catégorie varie entre la situation optimale :

- . degré d'occupation faible ou normale : (1P) et (1,5P),
- . éléments de confort suivants : W.-C., baignoire, eau chaude, machine à laver, réfrigérateur et téléphone,

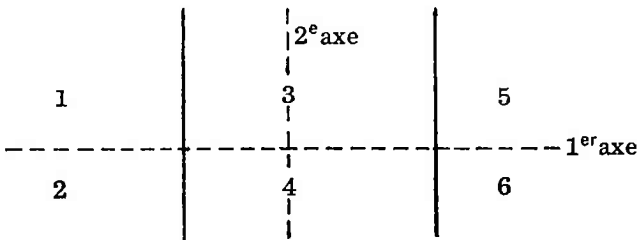
et une situation moins favorable (pas de machine à laver, pas de téléphone...).

Il en est de même pour l'insatisfaction (25 % des personnes à Billancourt) pour laquelle on retrouve encore le classement catégoriel : des conditions de logement jugées insuffisantes par les cadres sont meilleures que celles qui sont jugées suffisantes par d'autres.

La même analyse, que celle qui a été examinée dans ce chapitre, a été faite pour le personnel de Billancourt seul, la signification du premier axe est exactement la même (satisfaction vis-à-vis du logement, degré de peuplement, confort), le 2^e axe représentant toujours l'opposition entre zone urbaine et zone suburbaine, c'est-à-dire l'opposition entre Paris et la banlieue. C'est pourquoi les temps de trajets domicile-travail, s'échelonnent parallèlement au 2^e axe : en bas les personnes ayant des trajets courts, en haut les personnes ayant des trajets longs.

Comme dans l'analyse précédente, l'habitat en maison individuelle correspond à un degré de satisfaction élevé qui s'explique très bien : faible degré de peuplement, disposition d'un jardin et d'une pièce pouvant servir d'atelier pour le bricolage, pas d'inconvénients tels que bruit, voisins désagréables, etc... ces avantages très sensibles qui ont, pourtant, pour corollaires, d'une part l'éloignement des principaux équipements collectifs, d'autre part, pour certains des temps de trajet élevés, semblent être considérés comme prépondérants.

En conclusion, cette analyse sur le logement donne une description basée sur les faits et les opinions, des facteurs qui déterminent la satisfaction ou non qu'on peut avoir de son logement, et permet de **classer les personnes** de l'échantillon selon leurs conditions de logement, en vue de faire intervenir dans l'analyse des loisirs un indicateur des conditions de logement.



Chaque personne de l'enquête se situe en effet dans une zone du graphique ; six zones ont été adoptées, en divisant le premier axe en trois parties et le deuxième axe en deux ($y > 0$ ou < 0). Sur le premier axe, le découpage revient à prendre comme indice de satisfaction.

A gauche les valeurs 1 et 2 de l'indice correspondant à « très satisfait » : logement suffisamment grand, confortable, habitat plus fréquent en maison individuelle, propriété du logement plus fréquente.

. Au centre (valeurs 3 et 4 de l'indice) : situation moyenne.

. A droite (valeurs 5 et 6) : peu ou pas satisfait, état de surpeuplement, absence de confort et autres inconvénients nombreux.

CHAPITRE II

LES ACTIVITÉS DE LOISIR ET L'INFLUENCE DES CONDITIONS DE LOGEMENT

La méthode utilisée consiste à partir d'une analyse des correspondances sur les loisirs, pour dégager l'influence propre que peuvent avoir les conditions de logement sur le comportement de loisir ; on a donc dû éliminer en particulier l'influence de la catégorie socio-professionnelle qui reste fondamentale. L'indice logement, qui est surtout un indice de qualité est utilisé dans l'analyse « loisirs », à l'intérieur de chaque catégorie socio-professionnelle : il y en a effet, des cadres assez mal logés et des ouvriers assez bien logés, toutes les personnes se trouvant dispersées sur le graphique, et non groupées autour des points moyens. Reste à savoir si l'influence du logement, à catégorie socio-professionnelle égale, est perceptible.

Toutes les activités de loisirs recensées dans le questionnaire avec leur fréquence (tous les jours, toutes les semaines, souvent, de temps en temps, rarement, jamais...) ont été introduites comme variables dans l'analyse n° 2-1. Cette analyse indique comment les différentes activités de loisir se situent les unes par rapport aux autres : zones de plus ou moins grande activité, grappes, oppositions, substitutions ; elle montre aussi les liaisons qui existent entre les différentes formes de loisir et les facteurs susceptibles d'avoir une influence :

- la catégorie socio-professionnelle, le revenu (par unité de consommation), la présence dans le ménage d'un deuxième salaire,
- l'âge et le type de famille,
- le degré de fatigue au travail,
- le temps de trajet.

On sait que deux variables liées entre elles, en corrélation, apparaissent sur le graphique, « proches » l'une de l'autre, et d'autant plus proches ou d'autant plus éloignées qu'elles sont en relation étroite ou faible.

La signification du premier axe (graphique 2-1) semble être simplement l'opposition entre activité de loisir et absence d'activité, la progression allant avec « la jeunesse » et un niveau de « revenu par unité de consommation élevé » : ainsi, dans la moitié droite du graphique dans laquelle apparaissent la plupart des loisirs pratiqués fréquemment, se situent les moins de 30 ans, les revenus les plus élevés et les catégories plus aisées, tandis que dans la moitié gauche, apparaissent les moins jeunes, les personnes qui disposent de revenu par unité de consommation nettement plus bas — en raison de la présence d'enfants et de la catégorie professionnelle — et qui n'ont guère d'activités de loisir.

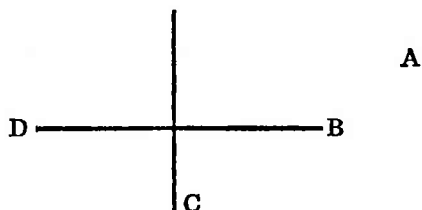
La signification du deuxième axe correspondrait à l'opposition entre deux types opposés de comportement : en bas « la vie de famille » « à la maison » des personnes bien logées ayant des enfants ; tandis qu'en haut du graphique, apparaît le type de loisirs que peuvent avoir les isolés, en général plus mal logés que les autres, les célibataires ou les étrangers séparés de leur famille.

Les activités détaillées apparaissent sur le graphique en quatre zones que nous appellerons A, B, C, D :

Dans la zone A apparaissent :

- 1° les activités sportives « chics », pratiquées en semaine ou pendant le week-end telles que : tennis, escrime, cheval, voile, judo, plus le ski en vacances, ou des activités plus ordinaires : cyclisme, athlétisme, gymnastique ; il s'agit dans l'ensemble de sports qui attirent plus spécialement les jeunes, se pratiquent souvent avec d'autres personnes, et reviennent parfois cher ;
- 2° le théâtre, le concert, la fréquentation d'un centre culturel ;
- 3° l'écoute de disques et la lecture de livres.

Toutes ces activités s'opposent nettement sur le graphique à celles des « pères de famille », plus âgés.



En passant de la zone A aux zones B et C, un net glissement vers des loisirs de type différent se produit : moins de sport et de sorties. Ainsi en B apparaissent la fréquentation d'amis — chez qui l'on va ou que l'on reçoit — des sports plus calmes que les précédents : marche à pied et natation, qui peuvent se pratiquer en solitaire et sont relativement reposants, la fréquentation d'un club de loisirs (celui de la Régie ?), l'adhésion à un mouvement politique, et les départs en week-end, plus fréquents chez les « sans enfants ».

Dans la zone C, le profil de loisirs qui se dégage correspond assez bien à celui des pères de famille « bien chez eux », ou moins attirés par l'extérieur et les contacts sociaux : télévision fréquente, lecture du journal, visites de la famille, boules et pêche surtout au Mans, et aussi les sorties du dimanche en voiture : on verra que les personnes qui se situent dans cette catégorie sont bien logées.

Les trois catégories (A, B, C) examinées ci-dessus sont situées dans la partie droite du graphique caractérisée par une certaine activité de loisir. Dans la moitié gauche, la zone D, apparaît principalement l'ensemble des points correspondant à la non-pratique de chaque activité (pas de sport, pas de lecture, etc...) c'est-à-dire à une absence quasi totale de toute activité de loisir avec comme exception le café, les paris du P.M.U., un peu de lecture du journal (s'il y a des événements particuliers) et un peu de télévision. En haut du graphique se situe le cinéma, opposé au type de loisir familial, situé au sud.

Il est dès lors intéressant de voir où apparaissent les points moyens correspondant à chaque catégorie professionnelle, les centres de gravité si l'on préfère, étant entendu que les personnes de chaque catégorie sont dispersées sur toute la surface du graphique ⁽¹⁾.

Étant donnée la signification du premier axe (plus d'activités de loisir à droite et revenus plus élevés), et compte tenu de ce qu'on peut savoir sur les loisirs des différentes catégories sociales, il n'est pas étonnant d'observer à droite les cadres et les collaborateurs de Billancourt, opposés aux ouvriers spécialisés de Billancourt, situés nettement dans la moitié gauche et en particulier aux ouvriers spécialisés étrangers (au nord-ouest). Ces résultats semblent indiquer nettement que les ouvriers spécialisés de Billancourt ont en moyenne un niveau d'activité de loisir moindre que celui des autres catégories : peu de sport, peu de lecture, peu d'activités culturelles ou rapports sociaux ou familiaux... C'est une constatation dont les raisons ont déjà été évoquées : en particulier bas revenu, fatigue élevée, besoin de récupération, d'autant plus qu'à Billancourt la moyenne d'âge de cette catégorie est relativement élevée. Ils se livrent donc peu aux activités de loisir les plus courantes (voiture, voir la famille, télévision, lectures de revues) et encore moins aux loisirs chics : théâtre, tennis, disques... A ce sujet les collaborateurs semblent en matière de loisir ne pas s'écarter beaucoup des cadres.

Les trois catégories du Mans (maîtrise, professionnels, ouvriers spécialisés) qui apparaissent dans cet ordre d'activité de loisir décroissante, se distinguent toutefois des mêmes catégories de personnel de Billancourt : ils sont beaucoup plus attirés vers le pôle « vie familiale », au sud du graphique : télévision, famille, jardinage, boules et pêche, peu de lecture.

1. — RAPPORTS ENTRE FACTEURS ET ACTIVITÉS DE LOISIR

1 a. Le revenu

Le **revenu** par unité de consommation : celui-ci est calculé ⁽²⁾ en divisant le **total** des ressources de la famille par le nombre d'unités de consommation. Les points correspondant aux revenus par unité de consommation croissants s'échelonnent sensiblement sur un axe allant du sud-ouest au nord-est du graphique, les revenus les plus élevés se trouvant au centre des loisirs du groupe A (tennis, théâtre, concert, ...) nettement plus « chics » et plus chers que ceux des autres groupes. La coupure entre la zone d'activité de loisirs quels qu'ils soient, et la zone de non activité se situe à environ 1 000 francs par unité de consommation qui correspond à 1 000 francs par mois pour un adulte seul, 2 000 francs par mois pour un couple, 2 500 francs par mois pour un couple avec un enfant, etc...

Les catégories s'échelonnent aussi sur cet axe, les extrémités correspondant aux ouvriers spécialisés et aux cadres avec entre les deux les ouvriers professionnels et les collaborateurs.

Dans le même ordre d'idées, la présence d'un deuxième salaire dans le ménage, du conjoint en général, correspond à une plus grande activité de loisir des personnes concernées. Ces résultats confirment l'influence fortement positive du revenu et de la catégorie, sur les activités et les dépenses de loisir.

(1) Sur le graphique n° 2, apparaissent, en plus des catégories de Billancourt et du Mans, les points représentant les 60 personnes — employés et professionnels — qui ont été interrogées dans les succursales de Lille, Marseille et Rennes.

(2) Cf. **Consommation**, n° 2, 1971.

1 b. Influence de l'âge

En haut à droite du graphique, apparaissent les moins de 30 ans, à la fois plus riches et plus jeunes, sans charge de famille (les chargés de famille sont à l'opposé par rapport au centre) ; ils pratiquent beaucoup de sports, dans le cadre des installations de la Régie ou pas. Les plus de 40 ans se rapprochent de la zone de non activité (points 40 à 50, 50 à 60, 60 et plus) : ainsi l'âge et la présence d'enfants apparaissent nettement comme un frein à la pratique des loisirs, sportifs en particulier. On remarque qu'au Mans la proportion, beaucoup plus grande qu'à Billancourt, de personnes avec enfants (75 %) contribue, en plus de leur situation plus favorable quant aux conditions de logement, au caractère « famille » de leurs loisirs.

1 c. L'arbitrage entre diminution de la durée du travail et augmentation de salaire

La préférence pour plus de temps libre apparaît comme nous l'avons déjà remarqué, s'associer avec une plus grande activité en matière de loisirs, et la préférence pour une augmentation de salaire avec l'absence de loisirs. On a déjà dit que cette différence d'attitude était liée à l'appartenance à telle catégorie, les ouvriers différant à ce sujet des collaborateurs ; les ouvriers utilisent davantage leur temps de loisir pour se reposer (ou dormir) et cela d'autant plus qu'ils sont moins riches, les collaborateurs valorisant plus leur temps libre.

1 d. Les temps de trajet

Les points s'échelonnent dans une direction sensiblement verticale, les temps courts étant situés vers le bas du graphique, qui est aussi la région où se projettent les catégories du Mans. Le fait que la durée de trajet soit parallèle au deuxième axe indique qu'elle influe moins sur le niveau d'activité (actifs à droite, inactifs à gauche), que sur la nature et la fréquence des activités de loisir. Le temps de trajet a bien une influence sur les loisirs quotidiens : en effet, les points « trajets longs » (2 h 30' en moyenne d'aller et retour) sont plus éloignés de « télévision tous les jours » et « journal tous les jours » que les points « trajets courts » : ces deux activités et le bricolage sont donc nettement favorisées par la brièveté des trajets.

2. — QUELQUES OPPOSITIONS OU ASSOCIATIONS ENTRE FORMES DE LOISIR

2 a. **La télévision** : la signification du deuxième axe fait apparaître nettement une substitution entre l'ensemble (télévision + bricolage) fréquent (en bas du graphique) parmi les personnes satisfaites de leur logement, ayant des activités de loisir de type « familial », « bien chez soi », et l'ensemble (café + cinéma) situé au nord du graphique où apparaissent aussi les mal logés, les célibataires, les étrangers : l'enquête confirme donc ici un résultat déjà connu, la substitution télévision — cinéma.

Il en est de même pour la substitution télévision — lecture de livres ; lecture de livres fréquente en haut du graphique et télévision rare, et l'inverse en bas : télévision tous les jours, lecture rare en bas. Cela s'observe aussi en vacances pendant lesquelles les habitués de la télévision lisent des livres (cf. point « livres en vacances »).

↑ séparé de sa famille
(avec famille à l'étranger)
ETRANGERS

**EMPLOYÉS
(Lille)**

← préfère un peu plus de
temps libre en été

jamais de repas
dans famille

n'invite jamais parents
ne joue jamais à des jeux de société

← ne lit jamais
de livre

joue au P.M.U. régulièrement

joue au P.M.U. plusieurs
fois par mois

équipe 2x8

ne part jamais
en week-end

**OUVRIERS SPÉCIALISÉS
(Billancourt)**

pas de repas chez amis
AGE 6
ne va pas dans musée

AGE 5

ne lit jamais de revues mensuelles
ne va pas au théâtre
marié (1 salaire)

**PROFESSIONNELS
(Lille)**

revenu par U.C. 600 frs

marié 3 enfants ou plus
lit rarement 1 livre

écoute rarement des disques
va rarement au cinéma

**OUVRIERS SPÉCIALISÉS
(Le Mans)**

**PROFESSIONNELS
(Marseille)**

↑ ne regarde jamais la T.V.
va au café tous les jours
n'aime pas du tout bricoler

↑ va au cinéma
1 fois par semaine
va au café plusieurs fois
par semaine

↑ **F2** célibataire vivant seul
3,21
joue à des jeux de société
plusieurs fois par semaine

ne sort jamais en voiture
le dimanche

ne pratique pas la pêche

temps trajet (1 aller-retour)
ne joue pas aux boules > 100 minutes
ne lit le journal que si événement particulier

préfère une augmentation
de salaire
très fatigué par
le rythme du travail

très fatigué par le
travail lui-même

lit le journal 1 fois
par semaine
ne pratique pas la marche
le foot, rugby, volley, bricoler

la course à pied, cyclisme
pas activité artistique
pas gymnastique
pas centre culturel
peu fatigué par l'ambiance
préfé temps libre fin de semaine
temps trajet (1 aller-retour)
revenu par U.C. compris entre 800 et 1000 frs

AGE 4

équipe 3 x 8
revenu par U.C.
compris entre 600 et 800 frs

lit le journal
tous les jours

va au café 1 fois par mois
joue au P.M.U. plusieurs fois

aime beaucoup bricoler
marié 1 ou 2 enfants
joue de temps en temps
à des jeux de société

écoute des disques moins
d'une fois par mois

regarde la T.V.
tous les jours

**PROFESSIONNELS
(Le Mans)**

lit des livres pendant
les vacances

pratique les boules pendant la semaine
ou le week-end

pratique la pêche
pendant la semaine ou le week-end

PROFESSIONNELS (Rennes)

EMPLOYÉS (Marseille)

regarde la T.V.
plusieurs fois par mois

très fatigué par ambiance
lit un journal plusieurs fois
par semaine

temps trajet (aller-retour)
100 minutes

revenu par U.C.
compris entre 1000 et 1200 frs
moyennement fatigué
par l'ambiance

moyennement fatigué
par les trajets

peu fatigué par les
conditions de travail

revenu par U.C.
comprise entre 1200 et

lit un hebdo

o enf. peu fatigué par la cadence du travail
de temps e
marié joue à des jeux de société
marche en v

trajet 60 minutes
moyennement fatigué
par cadence du travail
peu fatigué par trajet
travail normal
préfé ten
dan
lit un h
toutes l

moyennement fatigué
par le travail
préfé la solution actuelle

et 1000 frs
préfé plus de temps libre chaque jour
va t

sort en voiture le dimanche
regarde la T.V.
marié, 2 salaires
plusieurs fois par semai

temps trajet (1 aller et retour)
sort en voiture tous les di
prend quelques repas c

joue au P.M.U. plusieurs fois
par an pratique la pêche

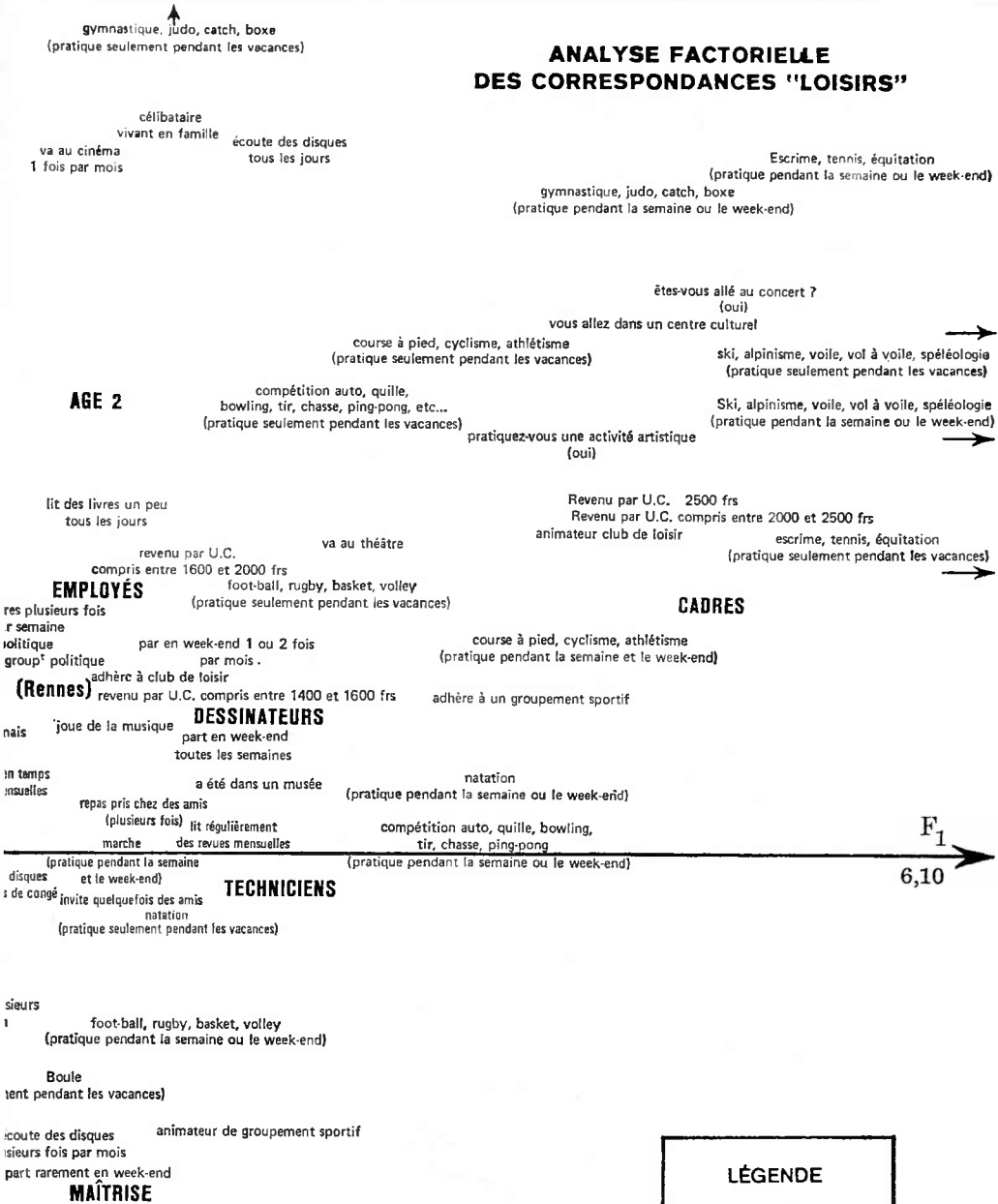
pendant les vacances
joue de temps en temps
à des jeux de société

invite plusieurs
des parent

lit des livres pendant
le week-end

MAÎTRISE (Ie)

ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES "LOISIRS"



LÉGENDE

AGE 2 : <30 ans

AGE 3 : 30-39 ans

AGE 4 : 40-49 ans

AGE 5 : 50-59 ans

AGE 6 : ≥60 ans

GRAPHIQUE 2

Toujours au sujet de la télévision, on observe que les personnes ayant un comportement de loisir très familial « bien chez soi », la regardent tous les jours ; par ailleurs les points « jamais de télévision » et « va au café tous les jours » sont proches.

Les ouvriers spécialisés de Billancourt, qui travaillent pour moitié en équipe, regardent moins la télévision, en partie à cause de leurs horaires, mais ils ne semblent pas lui substituer autre chose, seulement le P.M.U.

2 b. Les départs en week-end fréquents (au moins une nuit hors du domicile) s'opposent d'après l'analyse (graphique 2), au caractère « père de famille », surtout pour les 40 ans et plus, qui préfèrent rester chez eux ou ne peuvent partir ; si la fréquence de départs en week-end diminue avec le nombre d'enfants (tableau 8 en annexe), elle est aussi liée à la catégorie et à la situation sociale.

2 c. Activités comportant des contacts sociaux

Les activités : adhésion à un groupement politique, à un club de loisir, à un groupement sportif, fréquentation d'amis, appellent, par leur position sur le graphique, quelques commentaires. Les points qui les représentent sont groupés dans une zone assez proche des jeunes collaborateurs de Billancourt ; le fait que ces points soient assez voisins, suggère qu'il s'agit d'un profil de personnes particulier, assez éloigné du type familial, « bien chez soi », préférant participer à un groupement et avoir des contacts sociaux plutôt que de rester chez soi, mais peut-être aussi sont-ils plus disponibles ; ils s'opposent en particulier aux pères de famille nombreuse. On sait d'ailleurs que la présence d'enfants, au moins au début du mariage, entraîne fréquemment un repli sur le foyer.

2 d. La même analyse des correspondances, examinée quant à son troisième axe, oppose les personnes qui ont une activité sportive en cours d'année, en fin de semaine ou les autres jours, à ceux qui ont une activité sportive seulement pendant les vacances.

L'activité sportive en semaine concerne plus les jeunes, sans enfant, célibataires de Billancourt, adhérents aux associations sportives et de loisir, qui ont en outre des temps de trajet courts.

Les autres, les moins jeunes, mariés, ayant des enfants, plus souvent collaborateurs qu'ouvriers, compensent leur non activité sportive pendant l'année, par toute sorte de sports en vacances : marche, natation, tennis, football, gymnastique et ski, pour ceux qui vont aux sports d'hiver.

3. — FONCTION DES LOISIRS

Parmi les trois fonctions attribuées généralement aux loisirs : repos, amusement, enrichissement, le repos ou la récupération peuvent correspondre justement à l'absence d'activité de loisir qui caractérise en particulier, d'après le graphique, la catégorie des ouvriers spécialisés.

Au sujet des deux autres fonctions, amusement et enrichissement, une classification des loisirs selon ces deux caractéristiques semble bien aléatoire ; tout au plus peut-on remarquer que les activités situées dans le quart en haut à droite et en particulier :

- . fréquentation d'un centre culturel, d'un club de loisir, de tous les groupements en général,
- . lecture de livres,
- . théâtre et concert,
- . voir des amis,

sont en moyenne plus enrichissantes, plus culturelles que les activités situées en bas, à droite et au centre :

- . télévision fréquente,
- . bricolage,
- . voiture le dimanche,
- . lecture quotidienne du journal,
- . jardinage,

elles-mêmes représentatives du type de loisir familial.

Ces résultats font beaucoup plus apparaître la liaison qui existe entre activités de loisir et appartenance à une catégorie socio-professionnelle qu'ils ne permettent de préciser la notion de fonction des loisirs.

4. — INFLUENCE DES CONDITIONS DE LOGEMENT SUR LE COMPORTEMENT DE LOISIR

Pour examiner si la situation vis-à-vis du logement, en particulier les conditions de peuplement (nombre de pièces disponibles compte tenu du nombre de personnes), et de confort, a une influence sur le comportement ou les activités de loisir, et laquelle, un indice de logement a été utilisé à partir de la classification obtenue par l'analyse n° 1. Cet indice varie de 1 à 6 : les valeurs 1 et 2 correspondent aux personnes bien logées, satisfaites de leur logement, disposant d'un nombre de pièces suffisant, d'éléments de confort sanitaire et de machines diverses, la valeur 1 étant plus caractéristique de l'habitat en maison individuelle et la valeur 2 de l'habitat en immeuble confortable. Les valeurs 3 et 4 correspondent en gros à la situation moyenne (« assez satisfait »), les valeurs 5 et 6 correspondent par contre aux mauvaises conditions de logement : surpeuplement, absence de confort, sanitaire en particulier (pas d'eau, pas de W.C....).

Les personnes de chaque catégorie professionnelle ont été représentées dans une analyse non reproduite, classée selon la valeur de l'indice logement (1 à 6) et, pour tenir compte d'un autre facteur important en matière de loisir, selon deux classes d'âge, moins ou plus de 40 ans. Ainsi chaque catégorie apparaît avec deux indices (i, j), le premier correspondant à l'âge, le deuxième à la valeur de l'indice logement. Cela permet de mesurer l'influence des conditions de logement, à catégorie professionnelle égale.

Il apparaît que globalement les indices 5 et 6 correspondant à de mauvaises conditions de logement, se situent vers le haut du graphique loisirs, c'est-à-dire dans la zone qui se caractérise, en matière de loisirs, par peu d'activités, une vie isolée, de célibataire, par opposition à la vie familiale, avec une fréquence élevée pour le café et le cinéma (seulement), alors que les indices 1 et 2 qui caractérisent les biens logés, satisfaits de leur logement se situent vers le bas du graphique : comportement de loisir « familial », « à la maison » avec comme activité : télévision fréquente, lecture du journal, voir la famille, départs en week-end rares, boules (dans le jardin ?) et aussi promenade en voiture le dimanche.

Cette analyse indique que de bonnes conditions de logement « vont avec » — il ne faut pas dire provoquent — ce dernier type de comportement, avec toutefois une influence de l'âge : pour les **moins de 40 ans**, plus actifs que les autres, et situés plutôt dans la moitié droite du graphique, le fait d'être bien logés modifie plutôt la nature de leurs activités, tandis que pour les plus de 40 ans, cela les fait passer de la zone d'absence d'activité de loisir au comportement « bien chez soi » décrit ci-dessus.

Le fait d'être bien logé, satisfait de son logement, au sens large, d'être bien chez soi, content d'y rentrer le soir et d'y passer les week-ends, semble donc lié en général, à la différence de comportement définie plus haut, avec aussi peut-être une légère accentuation de la préférence pour le temps libre. Malgré quelques exceptions, de bonnes conditions de logement correspondent à un glissement vers :

- . télévision plus fréquente,
- . bricolage plus fréquent,
- . plus de lecture de livres en week-end et de revues,
- . réception chez soi de la famille plus que d'amis,
- . moins de départs en week-end et de cinéma,
- . et aussi plus de promenades en voiture le dimanche.

Cette influence du bien être chez soi sur le comportement semble logique puisque les activités qu'il favorise demandent en général :

. un minimum d'espace disponible, c'est-à-dire une pièce pour recevoir, pour se réunir ou discuter, un salon si l'on veut.

. un minimum de confort, du silence en particulier : à titre d'exemple, on a vu que la présence d'inconvénients tels que trop petit, bruyant, voisins gênants, quartier désagréable... apparaissent sur le graphique logement à proximité des ouvriers spécialisés qui justement lisent peu et déclarent ne jamais voir de parents ou d'amis. Or, des conditions de logement meilleures tendent à les faire glisser de la zone de non activité en matière de loisir, au comportement de loisirs « bien chez soi ». On doit remarquer que l'influence du bien être chez soi, fait baisser les départs en week-end mais ne diminue pas l'attrait pour les promenades en voiture le dimanche ; le plaisir de conduire et de s'évader quelques heures n'est pas atténué, au contraire, par les bonnes conditions de logement. En tout cas, l'enquête n'indique pas que cette habitude soit favorisée par de mauvaises conditions de logement ; elle reste vive surtout parmi les urbains, habitant en immeuble collectif, et peut-être plus faible parmi ceux qui habitent en maison individuelle.

Il existe d'ailleurs une légère influence de l'aspect urbain de l'habitat sur le comportement de loisir, comparé au caractère de l'habitat en zone moins dense : les urbains apparaissent légèrement plus actifs (indices 2, 4, 6 plus à droite que les valeurs 1, 3, 5 sur le graphique) ; cette influence s'ajoute à celle de la qualité de l'habitat : les bien logés (indices 1, 2) sont aussi légèrement plus actifs que les mal logés (indices 5, 6) ; mais ces différences de niveau d'activité, repérables par la position par rapport au premier axe, sont moins importantes que les différences de nature d'activité : café, cinéma, P.M.U. pour les mal logés, et vie familiale « chez soi » pour les bien logés.

Il ressort de cette analyse que plusieurs facteurs se conjuguent pour discriminer les personnes de l'échantillon selon leur niveau d'activité de loisir et la nature de ces loisirs. L'influence des conditions de logement sur le comportement « hors travail » apparaît dans une certaine mesure, exister à caractéristiques économiques et sociales égales, en particulier à catégorie professionnelle égale ; plus les conditions de logement sont satisfaisantes, plus celui-ci retient l'individu chez lui et devient le lieu privilégié pour les loisirs ou le temps libre en général, aux dépens des activités « à l'extérieur », avec une exception toutefois pour les promenades en voiture dont l'habitude ne semble pas liée aux conditions de logement. Si l'enquête a permis de vérifier ce qui n'était qu'une hypothèse, il n'en reste pas moins vrai qu'à conditions de logement égales, l'appartenance à une catégorie socio-professionnelle donnée, influe aussi sur le comportement de loisirs.

ANNEXE

TABLEAU 1

	Age					Type de famille							
	Moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et +	Total	Célibataires		Mariés			Famille à l'étranger	Total	
						Vivant seuls	Vivant ds fam.	Zéro enfant	1 ou 2 enfants	3 enf. et +			
Boulogne-Billancourt													
Cadres	15,4	19,3	38,5	26,8	100	9,8	0,7	19,7	46,7	22,9	—	0,2	100
Dessinateurs	30,5	40,2	25,0	4,3	100	5,3	5,3	10,9	67,6	10,5	—	0,4	100
Techniciens	32,5	23,8	31,1	12,6	100	7,9	7,1	19,0	55,6	10,3	—	0,1	100
Maîtrise	3,6	22,6	47,2	26,6	100	10,5	0,8	22,3	54,8	11,5	—	0,1	100
Employés	24,3	13,7	26,6	35,4	100	8,6	18,2	27,5	37,3	7,8	—	0,6	100
Professionnels	24,0	22,7	37,3	16,0	100	7,0	16,5	20,2	45,6	10,6	—	0,1	100
Ouvriers spécialisés	17,2	21,6	30,3	30,9	100	18,9	8,8	25,4	30,4	14,1	2,4	—	100
Ouvriers spécialisés étrangers (+ 5 ans ancienneté)	6,6	27,8	32,8	32,8	100	11,7	0,5	18,3	23,9	20,0	25,6	—	100
Ensemble						11,3	9,9	22,1	40,7	12,9	2,9	0,2	100
Le Mans													
Maîtrise	—	19,7	61,3	19,0	100	2,9	—	19,5	60,8	16,6	—	0,2	100
Professionnels	21,9	27,1	35,5	15,5	100	3,8	4,1	19,7	45,4	27,0	—	—	100
Ouvriers spécialisés	28,2	28,9	23,6	19,3	100	2,5	6,5	16,4	46,2	28,3	—	0,1	100
Ensemble						2,8	5,7	17,3	46,6	27,6	—	—	100

TABLEAU 2-1

Billancourt : 1) Répartition des personnes selon la taille de la famille et le nombre de pièces du logement
2) Pourcentage, parmi celles-ci, estimant leur logement trop petit

	Nombre non déc.	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus	Ensemble
1 personne	38	2 824	651	367	0	48	0	3 928
%	0	55,9	14,7	0	0	0	0	43,6
2 personnes	0	1 642	2 952	2 448	502	151	46	7 741
%	0	80,1	32,6	7,1	0	0	0	31,7
3 personnes	65	381	2 854	3 336	884	218	0	7 738
%	0	81,0	83,9	27,0	5,4	0	0	47,2
4 personnes	0	301	1 309	2 122	1 264	513	74	5 583
%	0	62,9	90,9	42,7	25,3	18,1	0	48,3
5 personnes	0	15	46	644	964	397	57	2 123
%	0	100	100	60,4	38,9	2,4	19,8	39,8
6 personnes et +	0	45	151	654	947	710	199	2 706
%	0	100	52,7	89,0	43,0	15,0	0	45,1
Ensemble	103	5 208	7 963	9 571	4 561	2 037	376	29 819

TABLEAU 2-2

Le Mans : 1) Répartition des personnes selon la taille de la famille et le nombre de pièces du logement
2) Pourcentage, parmi celles-ci, estimant leur logement trop petit

	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus	Ensemble
1 personne	27	91	109	27	0	0	254
%	0	5,6	0	0	0	0	2,0
2 personnes	161	545	554	263	15	18	1 556
%	30,9	44,6	2,4	0	0	0	19,6
3 personnes	94	421	1 215	563	99	3	2 395
%	71,5	35,3	21,0	14,2	0	0	23,0
4 personnes	86	274	780	873	61	6	2 080
%	100,0	39,9	34,2	3,2	10,6	0	23,8
5 personnes	98	101	342	582	167	68	1 358
%	100,0	69,3	37,4	5,3	0	0	24,1
6 personnes et plus	31	67	116	627	364	92	1 297
%	100,0	0	6,9	5,0	10,1	20,4	9,7
Ensemble	497	1 499	3 116	2 935	706	187	8 940

TABLEAU 3

Taux d'équipement sanitaire

	Une baignoire	1 douche seulement (sans 1)	1 lavabo seulement (sans 1 ni 2)	1 évier seulement (sans 1 ni 2 ni 3)	Rien	Non déclaré	Total
Boulogne-Billancourt							
Cadres	86,6	9,5	1,6	0,6	—	1,6	100
Dessinateurs	74,4	8,5	10,5	5,5	—	1,2	100
Techniciens	59,5	23,1	10,3	7,1	—	—	100
Maîtrise	63,3	15,6	12,8	7,7	—	0,6	100
Employés	56,7	15,6	14,3	8,1	—	4,4	100
Professionnels	43,9	19,5	14,0	19,0	—	3,6	100
Ouvriers spécialisés	40,2	10,7	20,0	24,8	1,6	2,8	100
Ouvriers étrangers (+ 5 ans d'ancienneté).	28,9	7,8	25,6	13,3	6,1	18,3	100
Ensemble	50,0	14,7	15,2	15,0	1,0	4,1	100
Le Mans							
Maîtrise	79,0	18,0	3,0	—	—	—	100
Professionnels	52,7	22,7	16,7	7,5	—	0,8	100
Ouvriers spécialisés	47,5	21,3	10,0	16,8	1,4	3,0	100
Ensemble	50,0	21,4	11,1	14,1	1,0	2,3	100

TABLEAU 4
Taux d'équipement

	Cadres	Dessin.	Technic.	Maîtrise	Employés	Profess.	Ouvriers spécial.	Étrang. + 5 ans ancien.	Billan- court	Maîtr.	Prof.	O. S.	Le Mans.
Eau chaude seulement	94,1	96,7	81,8	88,9	83,5	74,0	62,2	50,0	73,6	98,7	83,8	77,8	80,0
Eau froide	5,9	3,3	18,2	11,1	16,5	25,2	33,8	33,9	23,7	1,3	16,2	18,2	17,1
Pas d'eau	0	0	0	0	0	0,8	3,9	16,1	2,7	0	0	3,9	2,9
W.-C.	94,9	89,3	88,2	90,9	87,1	76,2	61,1	39,4	74,0	94,9	80,2	71,5	74,3
Cuisinière	93,0	94,5	92,1	98,6	99,1	95,7	84,3	61,7	89,6	100,0	99,1	94,4	95,7
Machine à laver.....	62,4	69,1	66,7	73,3	54,9	59,7	47,3	22,8	54,3	76,8	64,5	65,4	65,7
Réfrigérateur	94,5	93,3	92,9	98,6	99,0	91,0	79,9	51,1	86,4	100,0	97,2	90,0	92,0
Lave-vaisselle	7,0	5,1	0	1,1	1,9	0	1,2	0	1,3	1,3	0	1,9	1,5
Téléphone	75,8	23,0	28,6	27,7	22,7	7,9	7,1	5,0	18,0	9,6	2,1	1,1	1,7
Chauffage central	88,7	85,2	69,1	67,2	61,3	58,9	53,2	46,1	60,9	81,3	65,6	53,5	57,3
Chauffage divers	9,7	14,8	30,9	30,2	38,7	39,9	43,6	50,6	37,4	18,7	33,2	45,6	41,8
Pas de chauffage	1,6	0	0	0	0	0,6	1,6	1,7	0,8	0	1,1	0,9	0,9
Voiture (1 ou 2).....	93,5	93,4	89,8	91,3	62,4	59,8	39,7	14,4	58,9	99,2	86,9	81,9	83,7

TABLEAU 5

	Statut d'occupation								Type de logement		
	Non déclaré	Propriétaire	Accédant	Loc. logem. vide	Loc. logem. meublé	Logé gratuitement	Hôtel	Foyer	Immeuble collectif	Maison individuelle	Autre (baraquement...)
Billancourt											
Cadres	0	18,9	33,9	40,0	1,6	0,7	4,9	0	74,2	24,2	1,6
Dessinateurs	0	12,9	38,0	42,7	2,0	1,0	2,2	1,2	74,1	22,6	3,3
Techniciens	0	12,7	23,9	50,8	1,6	8,7	0	2,4	73,7	23,9	2,4
Maîtrise	0	27,7	18,3	53,4	0	0	0,6	0	76,1	23,3	0,6
Employés	0	24,3	16,6	54,7	0,4	3,2	0	0,7	75,8	23,3	0,9
Professionnels	0	16,4	14,6	54,8	3,3	8,7	2,3	0	74,0	23,8	2,3
Ouvriers spéc.	1,6	16,1	9,0	54,3	6,7	6,7	3,9	1,6	75,1	18,5	6,3
Étrangers (+ 5 ans ancienneté)	0	6,7	2,8	50,0	9,4	4,4	18,3	8,3	71,7	6,1	22,3
	0,4	16,8	15,5	52,3	3,9	5,8	3,7	1,6	74,4	20,7	4,8
Le Mans											
Maîtrise	0	18,4	66,6	14,2	0	0,8	0	0	26,1	73,9	0
Professionnels	0,4	19,5	32,3	42,5	2,4	3,0	0	0	34,5	65,5	0
Ouvriers spéc.	2,0	16,7	29,6	44,8	2,9	3,9	0	0	34,1	63,9	2,0
	1,6	17,3	31,8	43,0	2,7	3,6	0	0	33,8	64,7	1,5

TABLEAU 6-1

	Temps de trajet domicile usine aller et retour																	
	Cadres		Dessinateurs		Techniciens		Maîtrise		Employés		Professionnels		Ouvriers spécialisés		Étrangers (anc. + 5 ans)		Ensemble	
Billancourt																		
Temps trajet \leq 20 mm	399	18,0	43	7,2	219	7,2	221	13,0	241	6,2	496	6,6	789	9,8	134	5,0	2 542	8,5
de 21 mm \leq 40 mm	633	28,5	23	20,6	629	20,6	497	29,2	753	19,4	1 496	19,9	1 832	22,9	491	18,3	6 354	21,3
de 41 mm \leq 1 h	509	22,9	125	19,1	582	19,1	190	11,2	696	17,9	1 429	19,0	1 519	19,0	535	20,0	5 585	18,7
de 1 h 01 \leq 1 h 40 mm	335	15,1	387	22,2	678	22,2	339	19,9	1 083	27,9	1 214	16,1	1 105	13,8	550	20,6	5 691	19,1
Plus de 1 h 40 mm	344	15,5	160	31,0	946	31,0	453	26,7	1 112	28,6	2 894	38,4	2 770	34,6	967	36,1	9 646	32,4
Ensemble	2 220	100	738	100	3 054	100	1 700	100	3 885	100	7 529	100	8 015	100	2 677	100	29 818	100
Le Mans																		
Temps trajet \leq 20 mm							122	32,2			517	27,4	1 196	17,9			1 835	20,5
de 21 mm \leq 40 mm							201	52,8			1 092	57,9	3 128	46,9			4 421	49,5
de 41 mm \leq 1 h							50	13,3			242	12,8	1 587	23,8			1 879	21,0
de 1 h 01 \leq 1 h 40 mm							6	1,7			35	1,8	696	10,4			737	8,2
Plus de 1 h 40 mm							0	0			0	0	67	1,0			67	0,7
Ensemble							379	100			1 886	100	6 674	100			8 939	100

TABLEAU 6-2

	Moyens de transport habituels						% utilisant leur voiture pour aller à l'usine
	A pied	Deux roues	Transport en commun	Voiture	Voiture + transport en commun	Ensemble	
Boulogne-Billancourt							
Cadres	252	10	165	1 685	109	2 221	75,8
Dessinateurs	33	47	245	414	—	739	56,0
Techniciens	483	243	922	1 358	48	3 054	44,4
Maîtrise	235	163	372	930	—	1 700	54,7
Employés	425	116	1 848	1 494	—	3 884	38,4
Professionnels	1 025	802	3 636	1 901	165	7 528	25,2
Ouvriers spécialisés F. ...	1 664	1 141	3 656	1 457	96	8 015	18,2
Ouvriers spécialisés étrangers (+ 5 ans d'ancienneté)	520	223	1 576	357	—	2 677	13,3
Ensemble	4 639	2 745	12 420	9 596	418	29 818	32,2
Le Mans							
Maîtrise	15	129	—	236	—	380	62,1
Professionnels	13	1 038	8	800	27	1 886	42,4
Ouvriers spécialisés	139	3 004	98	3 267	165	6 673	48,9
Ensemble	167	4 171	106	4 303	192	8 939	48,1

TABLEAU 7
Inconvénients du logement

	Trop petit	Bruyant	Trop éloigné du travail	Pas de rangements	Voisins gênants	Quartier désagréable	Mauvaise construction	Loyer charges mensual. trop chers	Trop éloigné du centre	Souhaite changer de logement	Souhaite acheter un logement
Boulogne Billancourt											
Cadres	33,2	33,9	23,3	33,6	7,2	6,2	10,8	17,7	8,3	41,8	46,9
Dessinateurs	57,6	12,6	46,0	50,0	13,9	7,7	13,0	24,4	8,3	46,4	33,3
Techniciens	54,0	15,1	37,3	38,9	14,3	10,3	15,9	11,1	17,4	63,5	37,3
Maîtrise	34,1	30,6	32,1	26,3	10,4	6,2	17,1	20,8	9,7	38,1	35,0
Employés	29,2	31,3	35,3	38,2	14,0	4,5	16,4	28,3	9,4	45,9	28,1
Professionnels	46,5	26,7	41,2	38,5	15,2	10,6	24,1	28,4	17,2	48,1	32,1
Ouvriers spécialisés	37,5	27,2	33,9	32,8	9,5	8,7	28,0	37,7	10,9	46,6	25,1
Étrangers (+ 5 ans ancienneté)	57,8	36,7	46,7	46,7	20,0	11,7	38,9	58,9	9,4	65,0	27,2
	42,2	27,5	36,8	36,9	12,9	8,7	23,0	30,5	12,5	49,4	31,1
Le Mans											
Maîtrise	10,3	24,5	0	5,1	6,0	1,6	6,0	3,8	6,0	31,7	29,0
Professionnels	20,2	26,9	6,5	20,6	11,3	3,5	8,5	12,8	4,2	41,1	33,9
Ouvriers spécialisés	20,9	19,7	12,3	7,7	7,1	4,7	11,1	16,0	5,1	38,3	31,3
	20,3	21,4	10,5	10,3	7,9	4,3	10,3	14,8	4,9	38,6	31,7

TABLEAU 8

Départ en week-end

Par catégorie	Toutes les semaines	1 ou 2 fois par mois	Rarement	Jamais	Non déclaré
Boulogne-Billancourt					
Cadres	15,8	23,9	29,7	30,7	0
Dessinateurs	11,6	28,8	34,9	24,7	0
Techniciens	12,7	30,2	26,9	30,2	0
Maîtrise	19,2	26,0	34,9	19,9	0
Employés	8,3	26,5	15,4	49,9	0
Professionnels	11,4	18,5	24,3	45,9	0
Ouvriers spécialisés	10,6	15,8	16,6	56,3	0,8
O. S. Étrangers + 5 ans ancienneté	1,1	10,0	6,1	80,0	2,8
	10,8	20,3	21,0	47,5	0,5
Le Mans					
Maîtrise	2,1	11,4	27,7	58,8	0
Professionnels	3,0	13,3	24,1	59,6	0
Ouvriers spécialisés	2,7	4,5	17,7	75,1	0
	2,7	6,6	19,5	71,2	0
Par type de famille pour Boulogne					
Célibataire vivant seul	17,0	23,3	17,6	42,0	0
Célibataire vivant dans famille	15,4	27,2	15,7	41,6	0
Marié sans enfant	11,8	26,0	19,0	43,0	0,2
Marié 1 ou 2 enfants	9,8	18,9	26,5	44,8	0
Marié 3 enfants et plus	5,4	9,7	18,3	65,8	0,8
Séparé de sa famille	0	6,8	1,7	81,0	10,5
	10,8	20,3	21,0	47,5	0,5

TABLEAU 9

	% se déclarant satisfaits de leur logement	% Endettés (1)	Dont % Endettés qui remboursent plus de 500 F par mois
Boulogne-Billancourt			
Cadres	83,1	52,7	20,0
Dessinateurs	74,3	61,5	21,9
Techniciens	77,0	45,1	15,8
Maîtrise	85,9	38,5	19,9
Employés	80,7	31,0	12,5
Professionnels	76,5	34,7	4,8
Ouvriers spécialisés	72,0	34,1	5,6
Étrangers (+ 5 ans d'ancienneté)	56,7	17,5	2,3
Ensemble	75,1	36,0	9,4
Le Mans			
Maîtrise	96,0	72,4	18,2
Professionnels	85,7	47,3	8,9
Ouvriers spécialisés	82,2	48,3	10,6
Ensemble	84,4	49,1	10,6
(1) Endettement pour achat de biens durables et de logement.			